



# RALLYE TOURISTIQUE

## OFFICE DE TOURISME

## GÂTINAIS VAL DE LOING

**Samedi 25 mai 2024**

## Règlement

L'Office de Tourisme Gâtinais Val de Loing organise son quatrième rallye touristique automobile. Le parcours du rallye est déterminé pour faire connaître 5 villages de notre Communauté de Communes.

Le principe de ce rallye touristique est d'effectuer un parcours de manière ludique et consiste à trouver les différents indices liés aux événements, curiosités, monuments ou personnalités qui font la richesse du patrimoine touristique et historique des communes traversées.

Pour cela l'aide d'internet, de cartes, de guides ou d'habitants pourra vous être utile. Cette liste n'est pas exhaustive....

**Contrairement aux années passées, en 2024, le départ et l'arrivée du rallye ne se feront pas sur la même commune. Pensez à organiser votre co-voiturage au départ de chez vous.**

**D'autre part, une épreuve aura lieu en pleine nature. En cas de pluie ou de temps humide les jours précédents, pensez à prévoir des bottes en caoutchouc ou des chaussures imperméables dans votre coffre.**

## RÈGLEMENT

### 1. Conditions d'inscription

- Ce rallye est ouvert à toute personne.
- Chaque voiture doit être en conformité et habilitée à circuler (contrôle technique à jour, carte grise, permis de conduire et assurance du véhicule valides).
- Les enfants de moins de 18 ans peuvent participer au rallye sous la responsabilité d'un parent.
- Le droit d'inscription est fixé à :
  - 7 € par personne pour les participants au rallye seul (Gratuité pour les enfants de moins de 10 ans).
  - 15 € par personne pour les inscriptions au rallye avec le barbecue (10 € pour les enfants de moins de 10 ans).
- Attention le nombre d'engagements est limité.
- Le nombre maximum de participants par véhicule est limité à 5
- L'inscription se fait par mail sur l'adresse suivante : [tourisme@ccgvl77.fr](mailto:tourisme@ccgvl77.fr)
- L'inscription n'est valide qu'après réception du bulletin d'inscription complété, du règlement du rallye, daté et signé, le tout accompagné du paiement par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de L'Office de Tourisme Gâtinais Val de Loing. Vous pouvez, également, régler par carte bancaire ou en espèces dans les bureaux touristiques de Souppes-sur-Loing et de Château-Landon.
- Clôture des inscriptions le 17 mai 2024 à 17h.

### 2. Déroulement du rallye

Accueil des équipages à 9h00 à la Mairie de Vaux-sur-Lunain. Il sera remis aux participants les documents suivants :

- Les explications concernant le déroulement du rallye
- Les numéros téléphoniques des membres de l'organisation pouvant être joints durant le rallye en cas de problème ou d'abandon
- Un numéro d'identification pour chaque véhicule
- Des fiches avec les questions seront remises à chaque étape du rallye

### 3. Les étapes

A chaque étape, vous aurez des énigmes à résoudre en rapport avec le lieu où vous devez vous rendre. Attention, si l'énigme n'est pas résolue et vous empêche de rejoindre l'étape suivante, il vous sera remis une « enveloppe secours ». Dans ce cas, vous serez pénalisés mais vous pourrez continuer le rallye et vous rattraper sur le passage des épreuves suivantes.

Des épreuves ludiques seront également organisées. Celles-ci vous permettront de récupérer quelques précieux points pour monter dans le classement.

### 4. Aides et matériels autorisés

Les réponses pourront être recherchées sur internet, sur des cartes, des guides, auprès des habitants, etc....

Certaines énigmes requièrent des réponses avec recherche. Les smartphones sont conseillés.

## **5. Les points totalisés**

Le rallye touristique n'est pas une course de vitesse. L'équipe gagnante est celle qui aura totalisé le plus grand nombre de points. En cas d'ex aequo, les gagnants seront départagés sur la base du nombre de kilomètres parcourus (le kilométrage de votre voiture sera relevé avant le départ du rallye). Les fiches seront données à l'arrivée de chaque étape et devront être rendues avant le départ de l'étape. La remise des prix se fera en fin de journée après la vérification des fiches et après comptage des points par les organisateurs.

## **6. Règles de conduite**

Les équipages doivent respecter les règles du Code de la Route et le conducteur doit être en conformité avec la loi. L'association décline toute responsabilité relative aux vols, incidents, accidents, contraventions qui pourraient survenir pendant la durée du rallye. Tout abandon en cours de rallye ne pourra donner lieu à un remboursement et l'équipage devra aussitôt en informer les organisateurs par téléphone. La manifestation est placée sous le signe de la convivialité et de la courtoisie, les équipages sont tenus de respecter les riverains, les usagers de la route et les autres équipages ainsi que l'environnement.

## **7. Publicité**

La participation au rallye touristique implique l'acceptation d'être photographié ou filmé pendant l'épreuve. De même, les gagnants acceptent que leurs noms et leurs photos soient diffusés sur le site de l'office de tourisme, de la CCGVL ou sur les journaux locaux.

## **8. Réclamations**

Cette manifestation se déroulant sous le signe de l'amitié, aucune réclamation ne sera prise en considération. En revanche, des suggestions seront reçues pour les éditions suivantes.

## **9. Acceptation du Règlement**

Les organisateurs du Rallye se réservent le droit de modifier à tout moment le présent règlement et d'exclure du rallye tout participant qui contreviendrait aux dispositions du Code de la Route et à celles du présent règlement.

## **10. Barbecue final**

Un barbecue est proposé pour clôturer la journée. Toutefois vous aurez la possibilité de participer au rallye sans rester à la soirée. Il suffit de le préciser sur la fiche d'inscription.

Rappel des tarifs :

- 7 € par personne pour les participants au rallye seul (Gratuité pour les enfants de moins de 10 ans).
- 15 € par personne pour les inscriptions au rallye avec le barbecue (10 € pour les enfants de moins de 10 ans).

## **11. N'oubliez pas votre pique-nique !**

Un pique-nique tiré du sac se déroulera à la mi-journée sur une des étapes. Un abri est prévu en cas de pluie.

Date :

« Lu et approuvé le règlement du rallye touristique Gâtinais Val de Loing »

Signatures des participants :